



Ad SVQ 124 CIMETIÈRES

Date du téléchargement: 2026-07-31

Décisions du conseil communal de la Ville de Diekirch de construire une nouvelle morgue au cimetière communal

Le 8 juin 1973,

Messieurs POOS Victor (bourgmestre), BERGH Jean-Pierre (échevin), HERR Jos (échevin), BONERT Maurice (conseiller), STEICHEN René (conseiller), SCHILTGES Aloyse (conseiller), HEINTZ Jos (conseiller), CRAVATTE Henri (conseiller), EWEN Misch (conseiller) et WEBER Jäng (conseiller) (JOST Paul excusé) ont pris à l'unanimité des voix **la décision de principe suivant laquelle un bâtiment servant de morgue sera construit sur la partie ouest du cimetière municipal.**

Le 22 juin 1974

Messieurs POOS Victor (bourgmestre), BERGH Jean-Pierre (échevin), HERR Jos (échevin), BONERT Maurice (conseiller), STEICHEN René (conseiller), SCHILTGES Aloyse (conseiller), HEINTZ Jos (conseiller), CRAVATTE Henri (conseiller), EWEN Misch (conseiller), WEBER Jäng (conseiller) et JOST Paul (conseiller) **se prononcent unanimement pour le projet du type moderne dont le devis estimatif s'élève à 4.435.806 Fr**, après avoir entendu les explications du représentant du Bureau d'Architectes Jegen & Gaul, chargé de l'élaboration d'un avant-projet pour la construction d'une morgue sur le cimetière de notre ville, et les explications relatives aux deux solutions présentées.



Paul BONERT

E-mail : info@svq-diekirch.lu
Site web : www.svq-diekirch.lu

Conseil approuve le budget communal tel qu'il est présenté par le Collège échevinal. Le service ordinaire accuse un boni de 3.172.455 Fr; le service extraordinaire accuse un boni de 683.6

Séance secrète:

12.

Assistance publique:

Le Conseil décide:

- 1) de reconnaître la commune de Diekirch comme domicile de secours de l'enfant Mike Wilmes, né le 16.10.1966 à Ettelbruck;
- 2) de se rallier à la proposition de l'Office social concernant la participation de la commune à raison de 20 % dans les frais d'entretien dudit enfant à l'Institut des Aveugles.

Séance du 8 juin 1973.

Annnonce publique et convocation des conseillers. 5.6.1973.

Présents: MMM Poos (à l'except. point 14-d2), Bergh, Herr, Bonert, Steichen, Schiltges, Heintz, Cravatte Ewen, Weber (à l'except. points 5 et 15).

Absent: Mr. Jost (excusé)

Informations.

a) Mr le Bourgmestre explique le plan introduit par l'Administration de l'Aéroport du Findel, relatif à l'exploitation d'une zone aérienne située à proximité de notre ville par les avions attendant la permission d'atterrissage audit aéroport.

b) Correspondance échangée entre le Conseil d'administration de l'Association des Villes et Communes luxembourgeoises d'une part, et l'Administration de l'Etablissement thermal de Mondorf-Etat, d'autre part, concernant l'offre de participation de l'association précitée à l'organisation de la "Journée des Bourgmestres";

c) Lettre de remerciement introduite par l'Association des Anciens Combattants de la Guerre 1939 - 45, concernant l'octroi d'un subside communal;

d) Lettre de remerciement introduite par l'a.s.b.l. Amiperas, concernant la réception officielle accordée à l'amie précitée à l'occasion de son 5e anniversaire.

- a) signalisation routière: 102.465 Fr;
 b) renouvellement du réseau électrique dans la rue du Palais:
 550.000 Fr (crédit spécial)

11.

Construction d'une morgue.

A l'unanimité des voix le Conseil prend la décision de principe suivant laquelle un bâtiment servant de morgue sera construit sur la partie-ouest du cimetière municipal.

12.

Procès-verbal de réception.

Le Conseil approuve unanimement le procès-verbal de réception au montant de 33.020 Fr se rapportant à la démolition de l'ancienne maison de garde-barrière, située route de Larochette.

13.

Affaire judiciaire.

Le Conseil décide unanimement de solliciter l'autorisation ministérielle d'ester en justice dans l'affaire litigieuse entre la Commune et Mr Hans Seiwert, commerçant, demeurant à Baustert (Kreis Bitburg).

14.

Actes de ventes immobilières.

Le Conseil approuve unanimement les actes notariés suivants

- a-1): vente publique de places à bâtir, sises "Sauerwis", en date du 28.5.1973; recette totale: 2.395.000 Fr;
 a-2): vente publique d'immeubles bâtis sis Grand-rue; recette totale: 1.310.000 Fr;
 b): acquisition d'un terrain (place) de 40 ca sis "Sauerwis" sur la s.à.r.l. Giorgetti et Kinzelé; prix: 6.000 Fr.
 c): acquisition d'un terrain (emprise) de 9 ca sis "rue du Floss" sur les époux Charles Philippe-Wealer; prix: 1.800 Fr;
 d-1): acquisition d'un terrain (emprise) de 6,8 ca sis "rue du Floss" sur Mr Armand Kieffer-Lenertz; prix: 1.360 Fr;
 d-2): échange sans soulte entre la Commune et Mr Victor Poos, concernant deux terrains (emprises) de 1,4 ca chacun, sis "rue du Floss"; évaluation de chacun des terrains; 280 Fr;

15.

Affectation future de l'Hôtel du Midi.

Le Conseil décide d'adresser au Gouvernement une résolution suivant laquelle ce dernier est prié de faire de l'ancien Hôtel du Midi, actuellement désaffecté, un hôtel d'application qui serait attaché à l'Ecole Hôtelière installée en notre ville, et qui fonctionnerait durant la saison touristique. Résultat du vote: sept voix pour la résolution, une voix contre, une abstention.

[Signatures]
 Le Secrétaire

Séance du 22 juin 1974.

Annnonce publique et convocation des conseillers: 19
Présents: MM. Roos, Bergh, Herr, Bonert, Cravatte,
Heintz, Jost, Schiltges, Steichen, We
12-14).
Absent: Mr Weber (10-11).

A.- Séance publique.

Informations.

1.
Lettre du 30.5.1974, par laquelle Mme LéanHei
institutrice, bénéfiant d'un congé sanssolde pour l
1973/74, informe le Conseil de son intention de rep
service à partir de l'année scolaire 1974/75.

2.

Indemnité des membres du Collège des Bourgmestre et

Conformément à la circulaire ministérielle du
le Conseil décide à l'unanimité des voix, exceptées
membres personnellement concernées, de fixer comme s
nités revenant annuellement et à partir du 1.1.1974
du Collège des Bourgmestre et Echevins: a) 35.100 Fr
au profit du bourgmestre; b) 21.060 Fr (n.i.100) au
chacun des échevins.

3.

Avant-projets pour la construction d'une morgue.

Après avoir entendu les explications du repre
Bureau d'Architectes Jegen & Gaul, chargé de l'état
avant-projet pour la construction d'une morgue sur
de notre ville, explications relatives aux deux so
sentées, le Conseil se prononce unanimement pour le
du type moderne dont le devis estimatif sommaire s
4.435.806 Fr.

4.

Construction d'un bâtiment d'école au lieu-dit "Sau

Le Conseil décide d'approuver:

- a) le devis définitif au montant de 38.219.628 Fr re
 - construction d'un bâtiment d'école au lieu-dit "
 - b) les plans d'exécution y appartenant;
 - c) le cahier des charges et le bordereau des travaux
 - tures y appartenant.
- Résultat du vote: six voix pour, trois abstentions,
du conseil étant légalement exclu du vote pour raiso

5.

Construction d'un bâtiment d'école au lieu-dit "Mul

A l'unanimité des voix, le Conseil se prononc
de l'avis émis le 5.4.1974 par la Commission Grand-
struction, suivant lequel il convient de mettre à l